



Programme des Nations Unies pour le développement
Unité de Politique et d'Analyse Stratégique



FORUM NATIONAL SUR L'INITIATIVE DU MILLENAIRE

Organisé sous l'égide du Chef de l'Etat, Maître Abdoulaye WADE
et la présence effective de Monsieur le Premier Ministre
le 8 février 2005 à l'Hôtel Méridien Président, Dakar

LE ROLE DES ACTEURS NATIONAUX ET LES PRIORITES POUR LA REALISATION DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA

Par Mme Diene Keïta

Introduction

L'Afrique subsaharienne a besoin d'un processus soutenu, multidimensionnel et participatif de renforcement des capacités pour le développement national et régional, ainsi que pour une insertion dynamique à l'économie mondiale.

La nécessité de renforcer les secteurs public et privé, de donner voix à la société civile et de réhabiliter les institutions d'enseignement et de recherches constitue une priorité absolue. Il en va de même de la réforme des institutions, des systèmes, des méthodes, des procédures et des pratiques qui sous-tendent les efforts de développement déployés par les secteurs public et privé et la société civile. Ainsi, les pays ont besoin de capacités pour asseoir et soutenir la bonne gouvernance, concevoir et gérer des politiques et programmes efficaces, gérer l'environnement, lutter contre la pauvreté et le VIH-SIDA et faire appel à la science et à la technologie pour résoudre les problèmes de développement. Des capacités sont aussi nécessaires pour accélérer le développement régional et permettre à l'Afrique de participer en tant que partenaire crédible, aux côtés d'autres grandes régions, à l'économie mondiale.

I. Le rôle de l'Etat

Les mesures nécessaires pour éradiquer la pauvreté sont aujourd'hui mieux appréhendées, mais sans une véritable volonté politique et un pilotage stratégique des réformes, aucune action ne pourra durablement aboutir. Les individus et les groupes peuvent faire beaucoup pour combattre la pauvreté, mais l'efficacité de leur action dépend de l'environnement créé par les pouvoirs publics. L'Etat a donc un rôle essentiel à jouer, et par son activité propre et par l'influence qu'il exerce sur les autres composantes de la société, dans la lutte contre la pauvreté et la réalisation des Objectifs du Millénaire.

Heureusement, de nombreux Etats peuvent agir et agissent actuellement dans l'intérêt commun et dans celui des pauvres en prenant un certain nombre de mesures qui ont des impacts positifs sur ces derniers. L'expérience a montré qu'une stratégie visant à éradiquer la pauvreté nécessite un Etat vigoureux et actif. Et cette vigueur doit être utilisée pour donner aux pauvres de nouvelles capacités.

D'autre part, améliorer la gestion du secteur public demeure un objectif majeur pour l'avenir, mais cela va probablement au-delà de ce que les réformes d'ajustement peuvent, à elles seules, accomplir. Le plus difficile, peut-être, sera de voir les pays se doter d'une fonction publique suffisamment efficace au niveau central et décentralisé pour fournir les éléments nécessaires au bon fonctionnement d'une économie de marché, notamment un cadre macro-économique et juridique et un système de prestation de services sociaux de base en rapport avec l'objectif de croissance dans l'équité.

Les populations pauvres bénéficieront davantage d'une augmentation de la croissance et des opportunités de développement si d'une part, les investissements en matière de valorisation des ressources humaines sont protégés durant les périodes de transition démocratique et d'ajustement et si d'autre part, les mesures appliquées contribuent à éliminer sur les marchés de l'emploi, de la terre et des produits, des distorsions qui leur sont défavorables.

Un des tout premiers défis pour le développement de l'Afrique constitue l'amélioration du capital institutionnel et des ressources humaines qui appelle autre chose qu'un simple changement de politique. En effet, cette priorité requiert un effort soutenu d'investissement et de renforcement institutionnel notamment en ce qui concerne la consolidation du cadre de gouvernance, le développement des secteurs sociaux essentiels, la promotion d'un métamanagement public et le développement de prestations accessibles aux populations pauvres.

Les gouvernements africains doivent être le fer de lance des efforts tendant à faire reculer la pauvreté dans leurs pays, et à relever les défis nécessaires pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

II. Le rôle du secteur privé

L'un des objectifs généraux de la déclaration du Millénaire est d'encourager la lutte contre la pauvreté par la croissance économique en favorisant le développement du secteur privé et les possibilités d'emploi. Pour cela, il apparaît indispensable d'établir un cadre législatif et financier approprié en vue d'améliorer le cadre des affaires et d'attirer les investissements étrangers et de développer l'entrepreneuriat par un meilleur accès aux micro-financements et le renforcement ciblé des capacités pour la promotion économique de nouveaux entrepreneurs et notamment des femmes.

Les politiques et stratégies économiques nationales reposent sur l'idée que le secteur privé englobe la majorité des pauvres, notamment les petits exploitants. Bon nombre de ces petits exploitants ont besoin de crédit pour leurs activités productives. Ce besoin est particulièrement aigu chez les femmes, que l'on voit exécuter ou diriger quantité de travaux agricoles et artisanaux ou gérer de petites entreprises de commerce et de service. Il est généralement reconnu que l'octroi d'un crédit, même modeste, est un moyen vital de stimuler le secteur privé et de contribuer à la croissance et à la lutte contre la pauvreté.

L'objectif est de tirer parti des réformes économiques pour attirer davantage de capitaux sur les marchés africains et diversifier le secteur productif.

Les actions prises dans ce cadre, devraient permettre d'assurer une coopération technique et une formation mieux adaptée à travers notamment l'établissement de bases de données régionales sur les chefs d'entreprise africains, l'établissement de liens entre les entreprises petites et moyennes ainsi qu'entre elles et le secteur des entreprises transnationales ; et l'amélioration de la coordination des politiques en ce domaine conformément aux orientations préconisées par le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD en sigle).

III. Le rôle de la Société Civile et des organisations non gouvernementales et communautaires

Dans le cadre des processus d'élargissement de la démocratie et des opportunités de développement en général, un rôle important est dévolu à la société civile notamment dans l'établissement et l'examen des priorités et actions à inscrire dans les politiques et programmes de développement humain et de lutte contre la pauvreté.

Bien que dynamique, la société civile en Afrique Subsaharienne a besoin de capacités et de soutiens pour contribuer efficacement à la planification, au suivi et à l'évaluation des politiques et programmes de développement. A cette fin, il faut encourager le développement des capacités pour la recherche et l'analyse indépendantes des politiques et le renforcement des organisations non-gouvernementales et de leurs réseaux pour servir de force de proposition et de contre-pouvoirs. Ceci devrait se faire par la mise en place notamment d'un mécanisme d'acquisition/partage de savoirs au bénéfice de la société civile.

En ce domaine, l'adoption d'une démarche d'appui devrait avoir pour objectif de responsabiliser réellement les acteurs locaux et de leur permettre d'acquérir un véritable potentiel d'intervention en faveur du développement. Quelque soient leurs efforts, les populations pauvres sont difficilement en mesure de résoudre à elles seules et simultanément, les problèmes de restauration de l'environnement et de promotion du développement. A cet égard, l'aide extérieure, sous la forme de ressources financières et d'expertise technique et l'implication des Organisations non gouvernementales, demeurent essentielles.

Les efforts pour faire reculer la pauvreté ne peuvent aboutir s'ils sont conçus en termes purement technocratiques. La pauvreté n'évolue pas dans un vide social. Il faut tenir compte des considérations culturelles, de l'évolution des relations sociales ainsi que de l'accès et de la participation à l'expression politique pour conduire des démarches appropriées de lutte contre la pauvreté. En dépit des tendances à la démocratisation qui se font jour dans un grand nombre de pays africains, la majorité des pauvres ont, encore, peu d'influence sur les décisions qui touchent à leur existence et sur ce plan, les femmes pauvres demeurent encore les plus pénalisées.

IV. Les Nations Unies et le processus d'accompagnement de l'Initiative du Millénaire en faveur de l'Afrique

Les Nations Unies, sous l'égide du Secrétaire Général, ont engagé une initiative du Millénaire et un plan d'action international avec un chronogramme d'activités très précis, mobilisant

l'ensemble des agences et notamment le PNUD, pour accompagner le suivi au niveau national des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Ce processus s'appuie notamment sur le plaidoyer et la sensibilisation des acteurs nationaux, le développement de campagnes et d'ateliers et la réalisation de rapports nationaux sur les OMD.

Les rapports relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement sont appelés à fournir, pays par pays, des mises à jour fréquentes de la réalisation des différents objectifs. Ils doivent constituer des repères uniques pour analyser les tendances et recenser les réussites, les difficultés et les obstacles.

En Afrique au sud du Sahara, 28 pays ont élaboré en 2003-2004 des rapports nationaux sur les OMD et 8 s'appêtent à le faire. En 2005, l'ensemble des pays de la sous-région auront publié un rapport national et aura sans doute entrepris une campagne et des ateliers nationaux pour mieux articuler les initiatives DSRP relatives aux stratégies de lutte contre la pauvreté et assurer la prise en compte des objectifs du Millénaire dans les perspectives à long terme de développement. Un plaidoyer fort sera également engagé ou poursuivi pour renforcer la mobilisation des acteurs nationaux et des partenaires au développement et assurer le financement des stratégies de développement.

L'établissement des rapports nationaux relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement est un moyen de faire porter le débat public, aux niveaux national et sous-régional sur les priorités spécifiques de développement et l'adoption de mesures concrètes.

Les rapports doivent être le fruit d'une démarche participative et sont destinés à être lus non seulement par des décideurs et les partenaires au développement, mais également par les médias et le grand public.

V. Conclusion

La responsabilité de la gestion, à l'échelle mondiale du développement économique et social doit être partagée entre les nations du monde et devrait être exercé dans un cadre multilatéral de partenariat. La nécessité de renforcer les secteurs public et privé, de donner voix à la société civile et de réhabiliter les institutions d'enseignement et de recherches constitue une priorité absolue. Il en va de même de la réforme des institutions, des systèmes, des méthodes, des procédures et des pratiques qui sous-tendent les efforts de développement déployés par les secteurs public et privé et la société civile. Ainsi, les pays ont besoin de capacités pour asseoir et soutenir la bonne gouvernance, concevoir et gérer des politiques et programmes efficaces, gérer l'environnement, lutter contre la pauvreté et le VIH-SIDA et faire appel à la science et à la technologie pour résoudre les problèmes de développement. Des capacités sont aussi nécessaires pour accélérer le développement régional et permettre à l'Afrique de participer en tant que partenaire crédible, aux côtés d'autres grandes régions, à l'économie mondiale.

Pour relever les défis des OMD, une mobilisation forte des acteurs nationaux et de la communauté internationale, est essentielle tant pour polariser l'attention des acteurs sur les priorités de l'agenda international que pour accompagner la dynamique en cours en Afrique.